**Section 1 : Exhaustivité de l’exercice de préparation**

* + La direction a-t-elle alloué les ressources nécessaires pour réaliser l’exercice?
	+ La direction a-t-elle activement participé à l’exercice?
	+ La direction a-t-elle pris connaissance des comptes rendus opérationnels?
	+ La direction a-t-elle assisté ou assistera-t-elle au bilan de l’exercice?
	+ L’organisation a-t-elle rédigé un plan de mesures d’urgence (PMU)?
	+ Le PMU prévoit-il des procédures d’urgence pour les personnes qui doivent évacuer l’établissement ou s’y mettre à l’abri?
	+ Le PMU prévoit-il des procédures ou des protocoles pour répondre aux urgences médicales?
	+ Le PMU prévoit-il des procédures ou des protocoles pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap?
	+ Y a-t-il un comité de planification des interventions qui représente l’ensemble des parties prenantes?
	+ L’organisation a-t-elle fait évaluer son niveau de préparation, par exemple en effectuant l’une des deux **évaluations du programme** **(Évalu*Express* ou Évalu*Totale*)?**
	+ Si l’installation est louée, la direction a-t-elle coordonné son PMU avec les propriétaires?
	+ Si des locataires se trouvent dans l’établissement, la direction a-t-elle coordonné son PMU avec ces personnes?
	+ Si un tiers gère la sécurité de l’établissement, la direction a-t-elle coordonné son PMU avec cette agence?
	+ Le personnel a-t-il reçu des renseignements sur la préparation aux urgences à la maison?

**Section 2 : Conformité de l’établissement et des points de rassemblement**

* + Lors de l’exercice, l’établissement était-il équipé de panneaux indiquant l’emplacement des lieux d’évacuation et de mise à l’abri?
	+ Selon les commentaires de participantes et participants, les sorties des secours étaient-elles dégagées et faciles à emprunter au moment d’évacuer les lieux ou de se mettre à l’abri?
	+ Selon les commentaires de participantes et participants, les points de rassemblement sont-ils assez grands pour accueillir toutes les personnes devant évacuer les lieux ou se mettre à l’abri?
	+ L’emplacement des points de rassemblement était-il clairement indiqué?
	+ Une zone de réception ou d’accueil a-t-elle été aménagée au point de rassemblement?
	+ Les abris offraient-ils une protection adéquate contre les menaces anticipées?
	+ Les systèmes de communication des points de rassemblement ont-ils été testés durant l’exercice? Fonctionnaient-ils?
	+ Y avait-il suffisamment d’installations sanitaires dans les points de rassemblement par rapport au nombre de participantes et participants?
	+ L’inspection a-t-elle permis de montrer que les points de rassemblement étaient propres, bien éclairés et exempts d’objet épars à proximité?
	+ Les escaliers sont-ils assez larges pour laisser passer les personnes occupant l’établissement?
	+ Les cadres de portes sont-ils assez larges pour laisser passer les personnes occupant l’établissement?
	+ Les points de rassemblement sont-ils exempts d’obstacles susceptibles de freiner l’évacuation?
	+ Les sorties de secours sont-elles adaptées aux besoins des personnes en fauteuil roulant ou munies d’autres appareils d’aide à la mobilité?
	+ Peut-on entendre les annonces dans tout l’établissement?
	+ Peut-on entendre les annonces aux points de rassemblement?
	+ Dispose-t-on d’autres outils pour communiquer avec les personnes malentendantes ou malvoyantes?
	+ Y a-t-il une procédure pour répondre aux besoins des personnes qui ne parlent pas français?
	+ A-t-on signalé la présence de matières dangereuses durant l’exercice?
	+ Si l’établissement est situé près d’installations dangereuses (usine de feux d’artifice, piste d’atterrissage, raffinerie, etc.), des lignes directrices permettent-elles d’assurer la sécurité du personnel et des visiteuses et visiteurs?
	+ Des affiches ont-elles été installées pour indiquer qu’un exercice était en cours?
	+ Existe-t-il une politique indiquant quand et où installer des affiches en cas de véritable urgence?

**Section 3 : Formation des préposé(e)s à la sécurité et du personnel de soutien**

* + Y a-t-il une chaîne de commandement pour gérer des événements comme des exercices ou des urgences réelles?
	+ A-t-on nommé une commandante ou un commandant d’intervention pour prendre les commandes lors d’un exercice ou d’une véritable urgence?
	+ Des membres du personnel se sont-ils portés volontaires pour devenir préposé(e)s à la sécurité?
	+ Ces personnes ont-elles reçu une formation officielle sur leurs responsabilités et leurs tâches?
	+ A-t-on rédigé une description de leurs tâches et responsabilités?
	+ Travaillent-elles toujours en équipes de deux personnes ou plus?
	+ Sont-elles formées pour jouer des rôles précis dans chaque secteur auquel elles sont affectées?
	+ Ont-elles effectué leurs tâches de façon adéquate durant l’exercice?
	+ Ont-elles reçu des vêtements distinctifs pour qu’elles soient faciles à reconnaître?
	+ Sont-elles suffisamment nombreuses pour couvrir tout l’établissement?
	+ Sont-elles formées pour donner des instructions claires lors d’une évacuation?
	+ Sont-elles formées pour répondre aux besoins des personnes à évacuer qui ne parlent pas français ou qui ont des besoins particuliers?
	+ Ont-elles l’équipement requis pour accomplir leur travail, selon les commentaires formulés et les observations?
	+ Sont-elles formées pour s’occuper de certains emplacements prédéterminés au cours d’une urgence?
	+ Ont-elles reçu une liste de vérification des tâches à accomplir (par exemple, vérifier que l’étage est évacué)?
	+ Étaient-elles en mesure de communiquer entre elles tout au long de l’exercice?
	+ Leur a-t-on appris à accomplir leurs tâches avec calme et professionnalisme?
	+ Leur a-t-on appris à produire des comptes rendus relatifs à divers emplacements ou à leur champ de responsabilité?
	+ Ont-elles pour consigne de quitter le milieu de travail en dernier lors d’une urgence?
	+ Savent-elles de quelle façon et dans quelles circonstances donner le signal de fin d’alerte?
	+ Leur a-t-on appris à aider le personnel à regagner le lieu de travail après le signal de fin de l’alerte?

**Section 4 : Politiques de sécurité**

* + Une personne formée pour évaluer les besoins en sécurité était-elle présente dans chaque point de rassemblement?
	+ Le PMU contient-il une procédure pour vérifier que personne ne manque à l’appel au sein du personnel?
	+ Contient-il une procédure pour vérifier qu’aucun entrepreneur ne manque à l’appel?
	+ Contient-il une procédure pour vérifier qu’aucune visiteuse et aucun visiteur ne manque à l’appel?
	+ Contient-il une procédure sur la manière dont les préposé(e)s à la sécurité doivent rapporter les faits en arrivant dans un point de rassemblement?
	+ Contient-il une procédure indiquant à quel moment signaler la fin d’une alerte?
	+ Contient-il une procédure sur la manière de gérer les demandes de renseignements des médias?